

TRAVAILLER PAR COMPETENCES AU CYCLE 3

Animation pédagogique
Illfurth
Mercredi 08 février 2012

REPÈRES HISTORIQUES



COMPÉTENCES ?

2000



Cadre européen
des langues

2005



Socle commun

2006



LPC

LES LOIS

- ✓ **La loi Haby (1975) : le collège unique**
- ✓ **La loi Jospin (1989) : l'élève au centre du système**
- ✓ **La loi Fillon (2005) : le socle commun de connaissance et de compétences**



UN CONTENU D'ENSEIGNEMENT
D'UN TYPE NOUVEAU

LE SOCLE : UN PRINCIPE NOUVEAU

1. Il est inscrit dans la loi du 23 avril 2005: loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école
2. Son contenu est défini par le décret du 11 juillet 2006

Loi du 23 avril 2005 : article 9

« la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'**acquisition** d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et **réussir sa vie en société** ».

UNE ANALYSE DE CE CONTENU

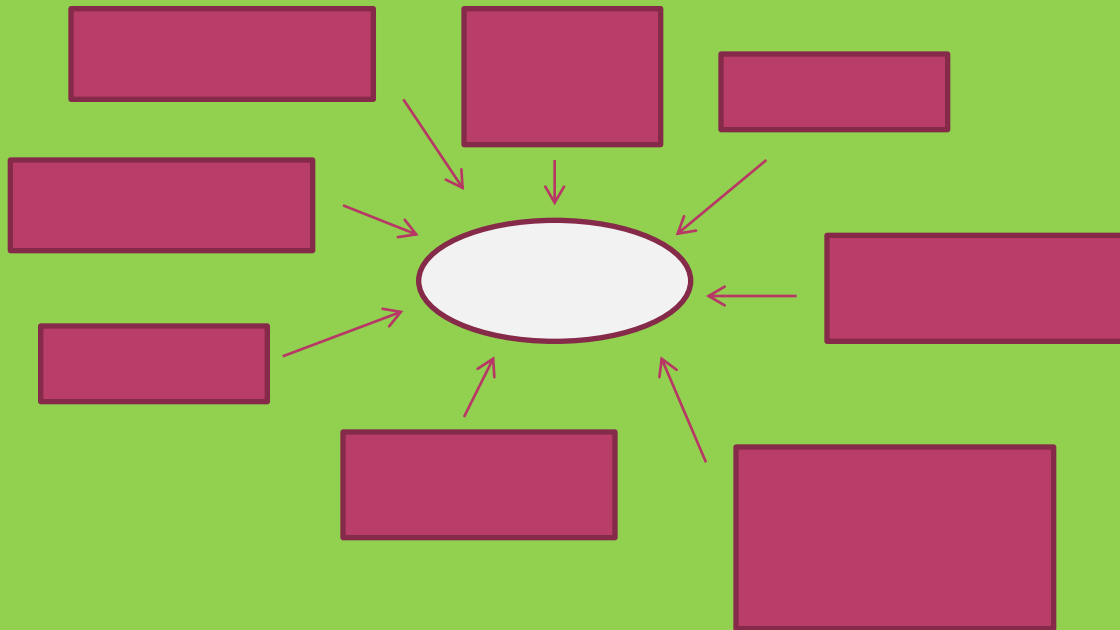
UN SENS NOUVEAU

POUR LE MOT

« COMPÉTENCE »

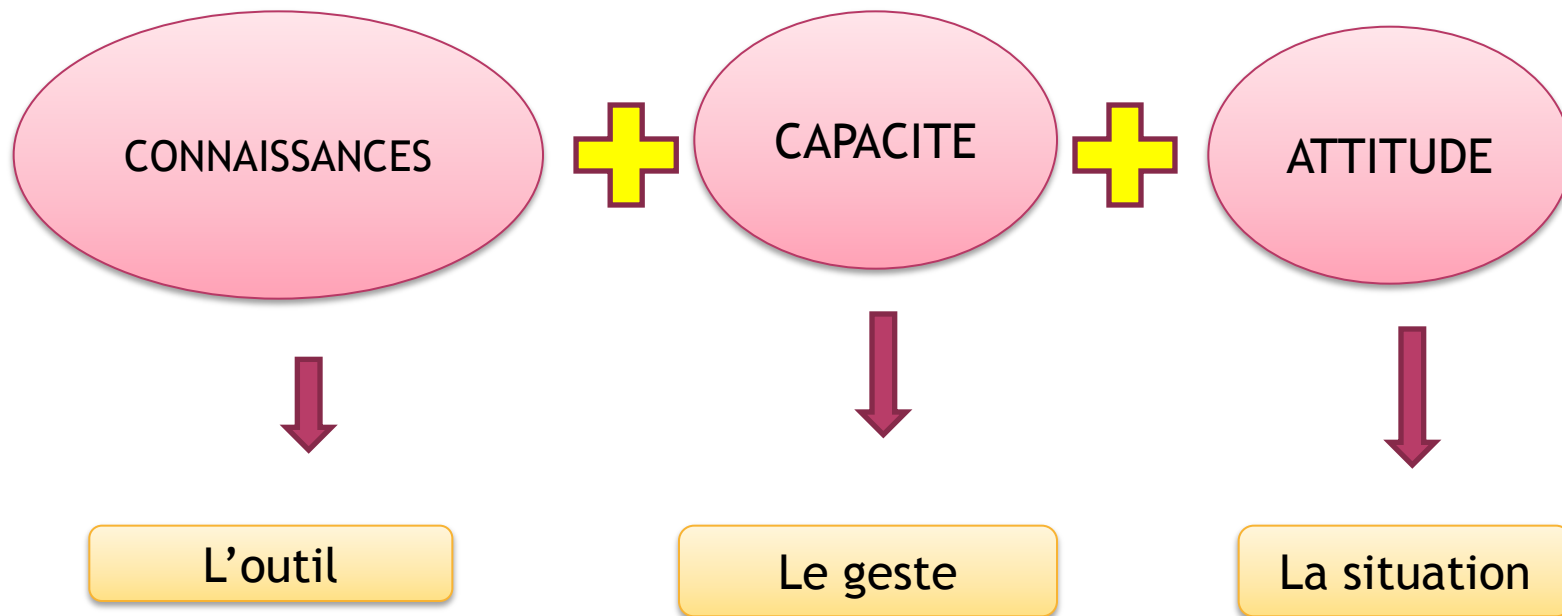
DES DÉFINITIONS

Qu'est-ce qui est commun à toutes ces définitions ?



Un compétence est « conçue comme une combinaison de **connaissances** fondamentales pour notre temps, de **capacités** à les mettre en œuvre dans des situations variées, mais aussi d'**attitudes** indispensables tout au long de la vie, [...] »

COMPETENCE





appliquer les règles du code de la route quelle que soit la situation dans laquelle on se trouve



COMPETENCE

CONNAISSANCES



CAPACITES



ATTITUDES



le code de la route



être capable de conduire une automobile



le respect citoyen de la bonne conduite

Deux formes d'apprentissage :

- ◉ Les automatismes = les leçons de code
- ◉ La mise devant des situations variées = les leçons de conduite.



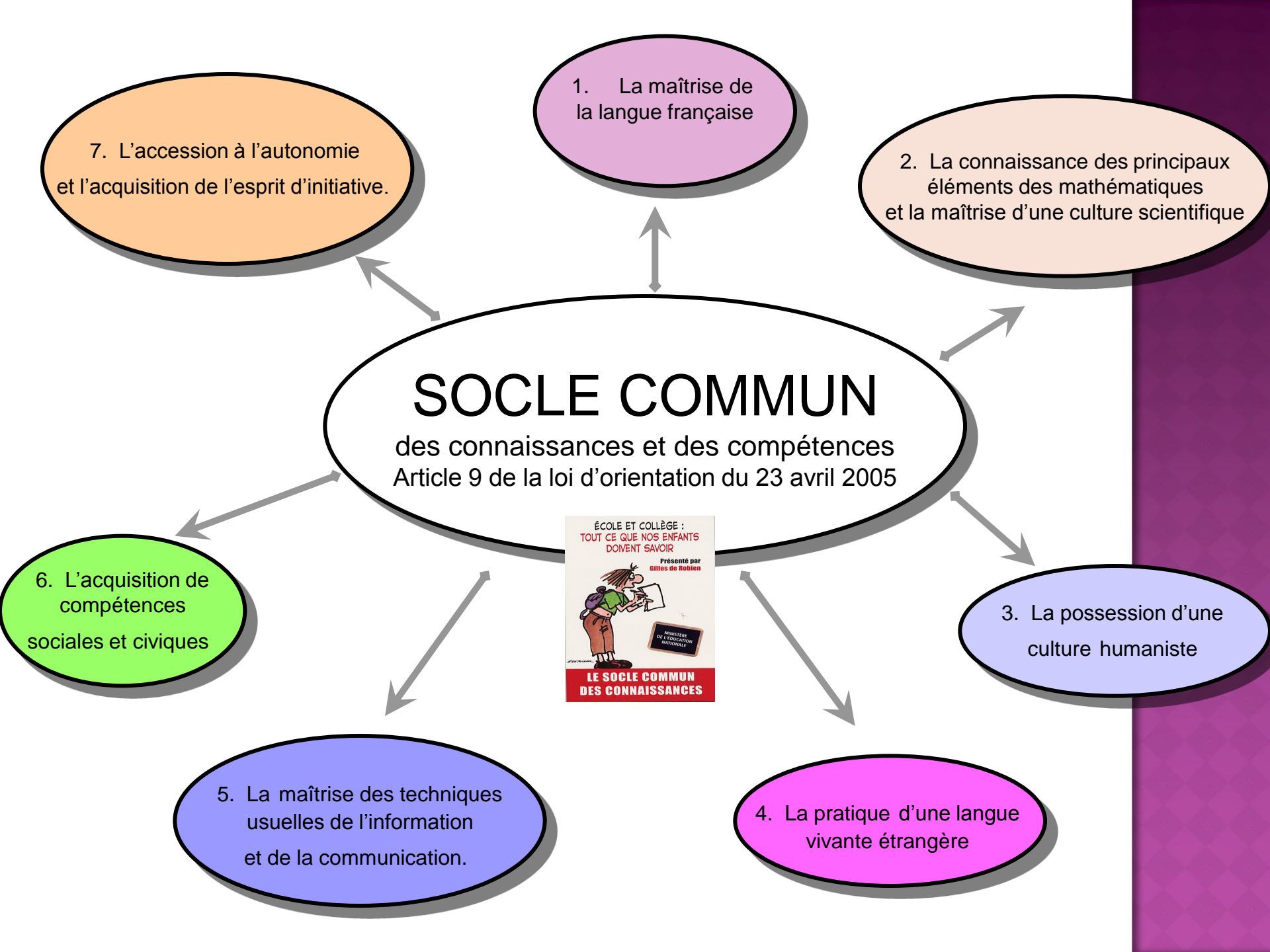
Quelques exemples de **capacités** pris dans différentes compétences du palier 2

Compétence 5	<ul style="list-style-type: none">-Lire et utiliser différents langages : textes, cartes, croquis, graphiques-Identifier les périodes de l'histoire au programme
Compétence 4	<ul style="list-style-type: none">-Utiliser l'outil informatique pour présenter un travail-Échanger avec les TIC
Compétence 7	<ul style="list-style-type: none">•Respecter des consignes simples en autonomie•Être précis et soigneux dans les tracés•S'impliquer dans un projet individuel ou collectif

UN ENSEMBLE DE 7 COMPÉTENCES

Le choix d'une rédaction par compétence :

- ❖ La volonté de sortir d'une approche strictement disciplinaire
- ❖ La volonté de privilégier ce que les élèves doivent savoir faire, plutôt que ce qu'ils doivent savoir.



" L'ÉLÈVE SERA CAPABLE
DE DONNER SATISFACTION AU
MAÎTRE EN TOUTES CIRCONSTANCES."
C'EST UN OBJECTIF OU UNE
COMPÉTENCE ?

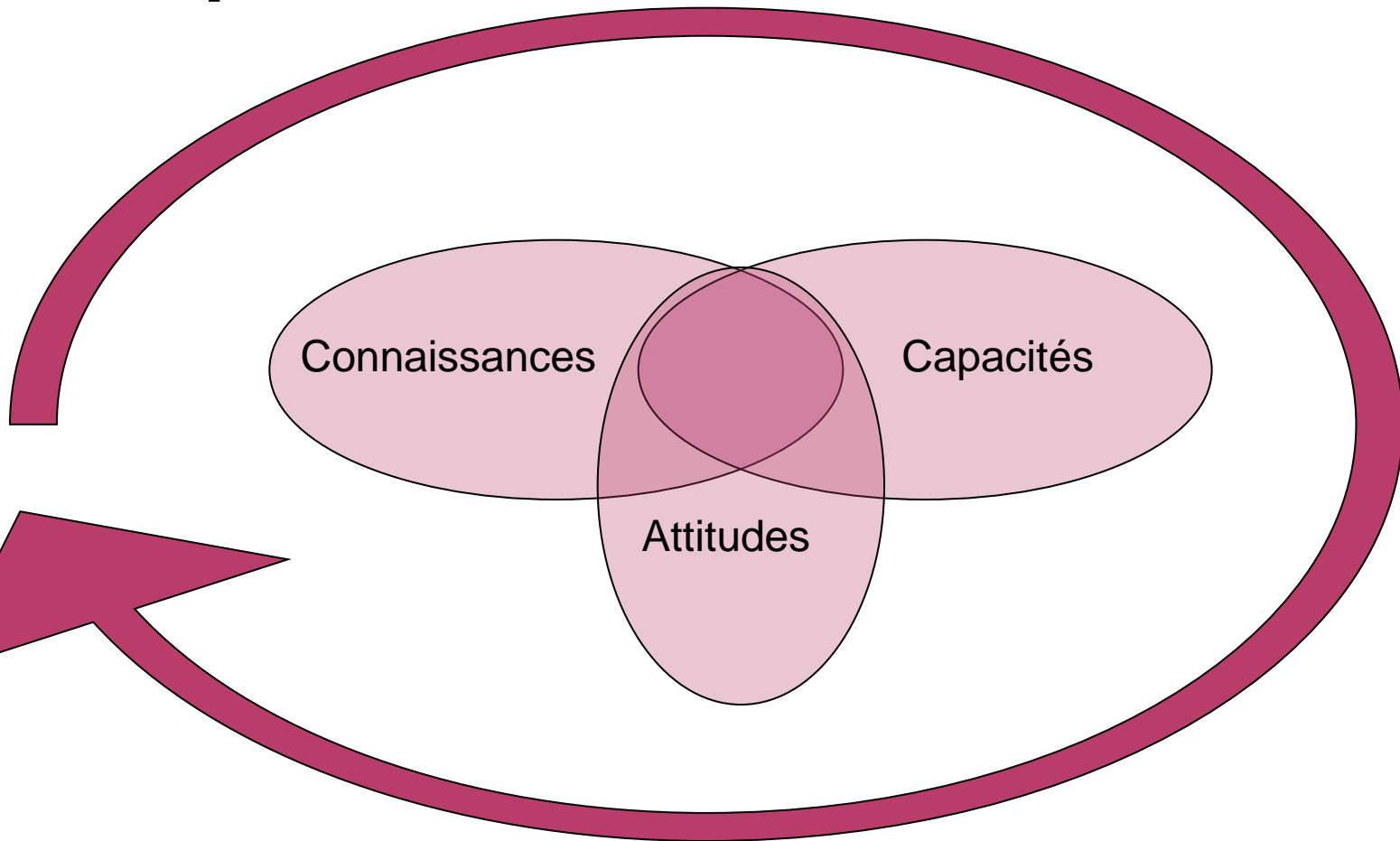
C'EST UN
BEAU
RÊVE...



Evaluation au palier 2 (CM2)

1. La maîtrise de la langue française
2. La pratique d'une langue vivante étrangère
3. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
5. La culture humaniste
6. Les compétences sociales et civiques
7. L'autonomie et l'initiative.

Compétences



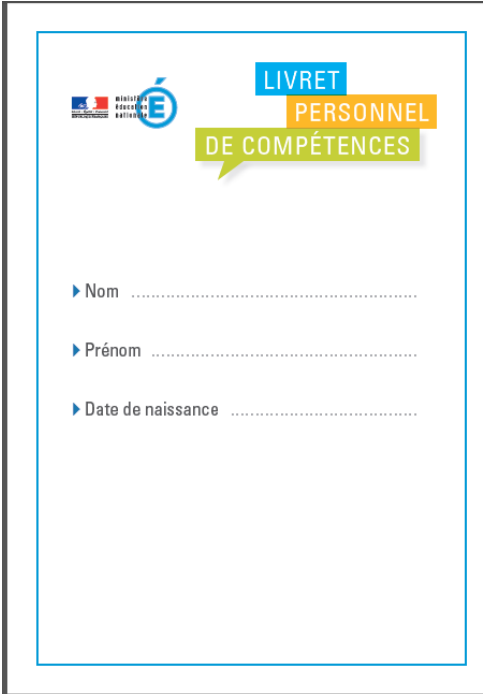
- mobilisées en situation pour résoudre des tâches complexes
- transférables

Les trois paliers du Socle commun de connaissances et de compétences (SCCC)



LPC et SCCC

- Le livret personnel de compétences atteste l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun, de l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire.




The image shows the cover of a 'LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES' (Personal Competence Portfolio). At the top left is the French flag and the logo of the Ministry of National Education (Ministère de l'Éducation Nationale). To the right, the title 'LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES' is displayed in three colored boxes: 'LIVRET' in blue, 'PERSONNEL' in orange, and 'DE COMPÉTENCES' in green. Below the title, there are three fields for personal information: 'Nom', 'Prénom', and 'Date de naissance', each followed by a dotted line for text entry.

BO circulaire n° 2010-087 du
18.6.2010 parue au BO
n° 27 du 8 juillet 2010

- C'est un outil qui garde la mémoire de la validation des différentes compétences du Socle commun de connaissances et de compétences (SCCC).

- ◉ Le livret personnel de compétences est une partie du livret scolaire. Il est renseigné à l'approche de la validation du palier 1 (fin CE1) et du palier 2 (fin CM2).
- ◉ A chaque palier, les résultats de l'élève sont transmis à sa famille.
- ◉ A la fin du CM2, le livret est transmis aux parents ou aux responsables légaux et au collège.
- ◉ Le diplôme national du brevet (DNB) atteste la maîtrise de l'ensemble des compétences du Socle commun.

LPC: page correspondant à l'attestation de maîtrise des compétences au palier 2



LIVRET
PERSONNEL
DE COMPÉTENCES

Attestation de maîtrise des connaissances et compétences du socle commun au palier 2

Nom et cachet de l'école

Palier 2 CM2	Compétence validée le
▶ Maîtrise de la langue française	
▶ Pratique d'une langue vivante étrangère	
▶ Principaux éléments de mathématiques Culture scientifique et technologique	
▶ Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	
▶ Culture humaniste	
▶ Compétences sociales et civiques	
▶ Autonomie et initiative	

Nom et signature de l'enseignant

Vu et pris connaissance, le

Les parents ou le représentant légal,

Signature(s)

La validation au palier 2 du SCCC

- ⊙ **110 items**, relevant de **sept compétences** :
 - la compétence 1 : la maîtrise de la langue française (29 items)
 - la compétence 2 : la pratique d'une langue vivante étrangère (17 items)
 - la compétence 3 : les principaux éléments de mathématiques (19 items)
et la culture scientifique et technologique (12 items)
 - la compétence 4 : la maîtrise des TUIC (8 items)
 - la compétence 5 : la culture humaniste (12 items)
 - la compétence 6 : les compétences sociales et civiques (5 items)
 - la compétence 7 : l'autonomie et l'initiative (8 items)

La validation au palier 2 du SCCC

- ◉ L'EPS est incluse dans la compétence 7
 - avoir une bonne maîtrise de son corps et une pratique physique(sportive ou artistique)

2

PALIER 2 ▶ COMPÉTENCE 1 ▶ LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

DIRE	DATE
<ul style="list-style-type: none"> ▶ S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ▶ Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ▶ Répondre à une question par une phrase complète à l'oral ▶ Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ▶ Dire de mémoire, de façon expressive, une dizaine de poèmes et de textes en prose 	
LIRE	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ▶ Lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ▶ Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ▶ Dégager le thème d'un texte ▶ Repérer dans un texte des informations explicites ▶ Inférer des informations nouvelles (implicites) ▶ Repérer les effets de choix formels (emploi de certains mots, utilisation d'un niveau de langue) ▶ Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux le comprendre ▶ Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia) ▶ Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque 	
ÉCRIRE	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Copier sans erreur un texte d'au moins quinze lignes en lui donnant une présentation adaptée ▶ Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux l'écrire ▶ Répondre à une question par une phrase complète à l'écrit ▶ Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire 	
ÉTUDE DE LA LANGUE : VOCABULAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ▶ Maîtriser quelques relations de sens entre les mots ▶ Maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots ▶ Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique 	
ÉTUDE DE LA LANGUE : GRAMMAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Distinguer les mots selon leur nature ▶ Identifier les fonctions des mots dans la phrase ▶ Conjuguer les verbes, utiliser les temps à bon escient 	
ÉTUDE DE LA LANGUE : ORTHOGRAPHE	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maîtriser l'orthographe grammaticale ▶ Maîtriser l'orthographe lexicale ▶ Orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire 	

La compétence 1 est validée au palier 2 le :

Extrait du LPC au palier 2: Compétence 1

(29 items)

Le travail par compétences: quelles implications pédagogiques ?

Travailler par compétences...

- C'est transformer l'approche des savoirs, les conditions d'apprentissage

Travailler par compétences...

- C'est transformer l'approche des savoirs, les conditions d'apprentissage
 - Des situations ouvertes (problèmes, défis, projets)
 - pour donner sens aux apprentissages
 - pour une compréhension partagée
 - pour une appropriation durable des savoirs
 - Une explicitation des processus qui amènent au résultat
 - faire coexister la pluralité des avis
 - habituer les élèves au débat de preuves
 - mener les élèves à une pensée autonome
 - L'entraînement des capacités de transfert
 - En appui sur la décontextualisation des exercices

Travailler par compétences...

- ◉ C'est transformer l'approche des savoirs, les conditions d'apprentissage
- ◉ C'est modifier l'usage de l'évaluation

Travailler par compétences...

- C'est transformer l'approche des savoirs, les conditions d'apprentissage
- C'est modifier l'usage de l'évaluation
 - En interrogeant le statut de l'erreur
 - L'erreur témoigne des brouillons de la pensée
 - S'appuyer sur les erreurs des élèves; les leur faire expliciter à l'oral, pour fixer les apprentissages en cours, et rassurer les élèves sur leurs capacités à progresser

Travailler par compétences...

- ◉ C'est transformer l'approche des savoirs, les conditions d'apprentissage
- ◉ C'est modifier l'usage de l'évaluation
- ◉ C'est travailler en équipe

Travailler par compétences...

- ◉ C'est transformer l'approche des savoirs, les conditions d'apprentissage
- ◉ C'est modifier l'usage de l'évaluation
- ◉ C'est travailler en équipe
 - Pour fonder une culture commune au sein d'une équipe d'enseignants
 - pour penser la cohérence du cursus des élèves
 - pour harmoniser les pratiques pédagogiques et mutualiser les approches d'une même notion

Des ressources institutionnelles

- Différentes ressources institutionnelles se complètent pour...
 - guider les choix pédagogiques des enseignants au cycle 3
 - permettre une organisation cohérente de l'enseignement
- ... en vue de la validation des compétences attendues au palier 2.

Des ressources institutionnelles



- les programmes (BOEN HS n° 3 du 19 juin 2008)



Des ressources institutionnelles



les repères de progressivité pour le CE2, le CM1 et le CM2 en français et mathématiques (2008)

LES PROGRAMMES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE | **31**
2008

CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX
PROGRESSIONS POUR LE COURS PRÉPARATOIRE ET LE COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE

Français

Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages. Seuls les connaissances et les compétences nouvelles sont mentionnées dans chaque colonne. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider.

	Cours préparatoire	Cours élémentaire première année
Compétence	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager de façon active : prononcer les sons et les mots avec exactitude, respecter l'organisation de la phrase, formuler correctement des questions. • Rapporter clairement un événement ou une information simple, engager les relations de causalité, les contrastes temporels et spatiaux, utiliser de manière adéquate les temps verbaux (présent, futur, imparfait, passé composé). • Maintenir sa compréhension d'un récit d'un texte documentaire lu par un tiers en répondant à des questions ou concernant : reformuler le contenu d'un paragraphe ou d'un texte, identifier les personnages principaux d'un récit. • Écouter une histoire déjà racontée ou s'appropriant ses illustrations. • Décoder les images (illustrations, photographies, ...). • Reformuler sans consignes. • Prendre part à des échanges verbaux tout en sachant écouter son autre, poser des questions. • Réciter des comptines ou des courts poèmes (sans diapos) en maîtrisant des répétitions et sans commettre d'erreurs (sans aide ou aide limitée). 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un récit structuré (événements causaux, caractérisations temporelles et spatiales précises) et compréhensible pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'événement raconté. • S'engager avec précision pour se faire comprendre dans les activités scolaires. • Présenter à sa classe son travail individuel ou collectif. • Participer à un échange : questionner, apporter des réponses, formuler et donner un point de vue en respectant les règles de la communication. • Réciter des textes en prose ou des poèmes (sans diapos), en les interprétant par l'intonation.
Lecture	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le sens des lettres et l'ordre alphabétique. • Distinguer entre la lettre et le son qu'elle transcrit, comprendre les correspondances entre les lettres et les sons dans les graphèmes simples (en, /, o) et complexes (ex, ph, au, ai, au). • Savoir qu'une syllabe est composée d'une ou plusieurs syllabes, qu'un mot est composé d'une ou plusieurs syllabes, être capable de repérer ces éléments (graphèmes, syllabes) dans un mot. • Comprendre les correspondances entre minuscules et majuscules d'imprimerie, minuscules et majuscules cursives. • Lire aisément les mots écrits. • Déchiffrer des mots réguliers inconnus. • Lire aisément les mots les plus fréquemment rencontrés (à des mots-outils). • Lire à haute voix une texte court dont les mots ont été étudiés, en articulant correctement et en respectant la ponctuation. • Comprendre et utiliser le vocabulaire spécifique de la lecture d'un texte : le livre, la couverture, la page, la ligne, l'autour, le titre, le début, le milieu, le début, la fin, le personnage, l'historique. • Dire de qui ou de quoi parle le texte lu, trouver dans le texte ou une illustration la réponse à des questions concernant le texte lu, reformuler son sens. • Écouter lire des œuvres intégrales, notamment de littérature de jeunesse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lire silencieusement un texte ou déchiffrer les mots inconnus et manifester sa compréhension dans un résumé, une reformulation, des réponses à des questions. • Lire silencieusement un énoncé, une consigne, et comprendre ce qui est attendu. • Participer à une lecture dialoguée : articulation correcte, fluidité, respect de la ponctuation, intonation appropriée. • Écouter et lire des œuvres intégrales courtes ou de larges extraits d'œuvres plus longues. • Identifier les personnages, les événements et les caractérisations temporelles et spatiales d'un récit ou d'un conte. • Comparaire un texte nouvellement entendu ou lu avec un ou des textes connus (thèmes, personnages, événements, fins). • Lire ou écouter lire des œuvres intégrales, notamment de littérature de jeunesse et rendre compte de sa lecture.
Écriture	<ul style="list-style-type: none"> • Copier un texte très court dans une écriture cursive lisible, sur des lignes, sans lettre à lettre mais mot par mot (en prenant appui sur les syllabes qui le composent), en respectant les liaisons entre les lettres, les accents, les espaces entre les mots, les signes de ponctuation, les engagements. • Écrire sans erreur, sous la dictée, des syllabes, des mots de codes ou des phrases dans les graphèmes écrits étudiés. • Choisir et écrire de manière autonome des mots simples en respectant les correspondances entre lettres et sons. • Choisir et écrire collectivement avec l'aide du maître une phrase simple cohérente, puis plusieurs. • Comparer sa production écrite à un modèle et rectifier ses erreurs. • Produire un travail écrit soigné, maîtriser son attitude et son geste pour écrire avec aisance, prendre soin des outils du travail scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Copier un court texte (par mots entiers ou groupes de mots) en respectant l'orthographe, la ponctuation, les majuscules et en suivant la présentation. • En particulier, copier avec soin, en respectant la mise en page, un premier principe posé après un dictateur : résumer un dessin pour l'illustrer. • Écrire sans erreur, sous la dictée, des phrases ou un court texte (5 lignes), préparé ou non, en utilisant ses connaissances orthographe et grammaticales. • Choisir et écrire de manière autonome une phrase simple cohérente, puis plusieurs, puis un texte sur un sujet ou explicatif de 5 à 10 lignes. • Reformuler sa production et la comparer, corriger en fonction des indications données sur un texte copié ou rédigé de manière autonome.

Des ressources institutionnelles



les repères de progressivité dans les autres domaines (BOEN, 5 janvier 2012)

B.O. Bulletin officiel n° 1 du 5 janvier 2012

Instruction civique et morale
 Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider.
 Au cycle des apprentissages fondamentaux, les objectifs de l'instruction civique et morale sont en priorité l'apprentissage des règles de politesse, de coopération et de respect. Cet apprentissage s'accompagne de l'acquisition progressive de la responsabilité et de l'autonomie. Ces objectifs se construisent autour des notions suivantes : découverte des principes de la morale, prise de conscience des notions de droits et de devoirs dans l'environnement de l'école et social proche, application des règles en découlant, éducation à la santé et à la sécurité, connaissance des symboles et des emblèmes de la République.
 Le maître est le garant des conditions de l'échange et de la conclusion des réflexions menées. L'élève est amené à réfléchir, nommer les choses, écouter l'autre, argumenter, défendre sa position, s'interroger, écouter, rechercher, répondre.
 Ces activités doivent être menées dans le respect de la circulaire n°2011-131 du 25 août 2011 relative à l'instruction morale à l'école.
 Une trace écrite, reflet d'une interprétation claire et partagée, est indispensable pour formaliser le principe moral dégagé ou fier la règle de conclusion. Enfin, elle se réfère à la problématique soulevée, qu'elle évoque, et permet par sa date la mémorisation du principe moral. Des liens sont parfois proposés avec d'autres domaines disciplinaires ou transversaux.

	Cours préparatoire	Cours élémentaire première année
Découvrir les principes de la morale	<p>Principes premiers de la morale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir des nouveaux principes de morale présentés sous forme de maximes simples concernant les sujets proposés en annexe de la circulaire n° 2011-131 du 25 août 2011. - Prendre conscience des notions de droits et de devoirs - Appliquer les règles élémentaires du règlement de la classe, de l'école. 	<p>Principes premiers de la morale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir les principes de morale présentés sous forme de maximes, morales, adages concernant les sujets proposés en annexe de la circulaire n° 2011-131 du 25 août 2011. - Prendre conscience des notions de droits et de devoirs - Élaborer, connaître et appliquer le règlement de la classe, respecter celui de l'école. - Prendre conscience des notions de droits et de devoirs dans la classe. - Connaître et appliquer les premiers principes de droits et de devoirs. - S'approprier et respecter les règles communes, à l'extérieur de l'école et en société.
Approfondir l'usage des règles de vie collective	<p>Usages sociaux de la politesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les formules de politesse et savoir s'adresser à un adulte en le vouvoyant. - Utiliser les règles de politesse et de comportement en classe (se taire quand les autres parlent, se lever quand un adulte entre dans la classe...) <p>Respect des autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir écouter l'autre dans la classe. - Savoir respecter les tours de paroles. <p>Coopérer à la vie de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'élaboration du règlement de la classe. - Être responsable et autonome dans des activités simples (répartition, rangement du matériel...) 	<p>Usages sociaux de la politesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les règles de politesse et de comportement en société. - Utiliser les registres de langue appropriés permettant de s'adresser de manière adéquate à des interlocuteurs différents. <p>Respect des autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les règles de politesse et de respect envers les pairs, les adultes de l'école, les autres adultes. <p>Coopérer à la vie de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être responsable et autonome dans les diverses activités de l'école et dans la classe.
Éducation à la santé	<p>Hygiène corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et appliquer les principes élémentaires d'hygiène personnelle et collective : se laver, se laver les mains, se brosser les dents. - Connaître et appliquer les principales règles d'hygiène de vie au quotidien : temps de sommeil, équilibre du rythme de vie, alimentation équilibrée. - Faire la différence entre les notions de propre et sale, sain et malade. <p>Équilibre de l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les aliments gras, sucrés et salés. 	<p>Hygiène corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, justifier quelques règles d'hygiène - Connaître quelques règles fondamentales à appliquer dans la vie collective pour préserver sa santé et celle des autres (éviter les infections et contagions...) - Comprendre les impacts d'une bonne hygiène et d'une bonne santé dans une collectivité. - Identifier les différents types d'hygiène : hygiène corporelle, hygiène bucco-dentaire, hygiène alimentaire, hygiène de vie. - Utiliser les moyens de protection mis à disposition (gants, savon...) - Comprendre la nécessité d'une activité physique régulière. <p>Équilibre de l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être sensibilisé à la nécessité de consommer quotidiennement des légumes et des fruits. - Être sensibilisé à la nécessité de consommer de l'eau.

Des ressources institutionnelles



○ Le livret personnel de compétences (LPC)

(BOEN n° 27

du 18 juillet 2010)

LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES

▶ Nom

▶ Prénom

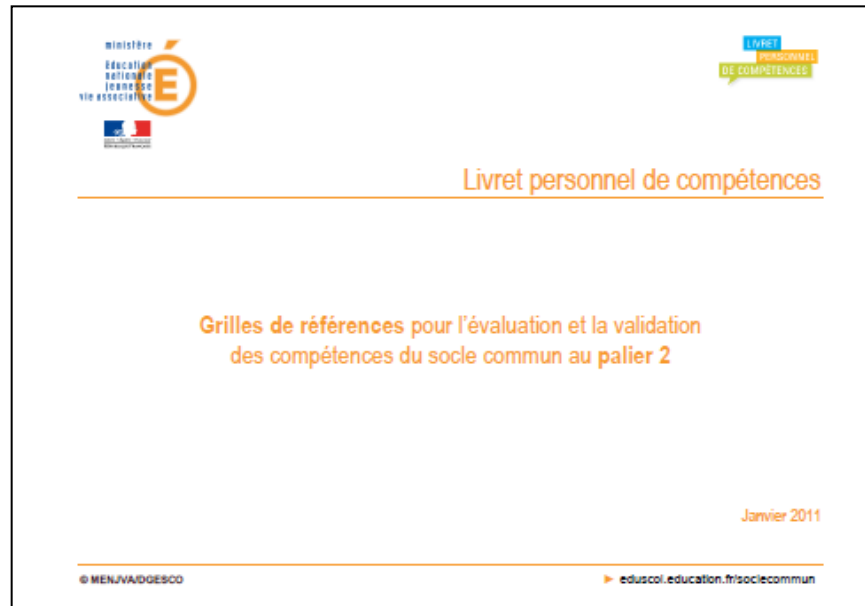
▶ Date de naissance

Des ressources institutionnelles

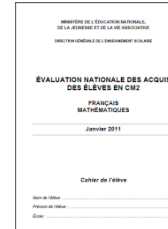


- Les grilles de référence pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun au palier 2

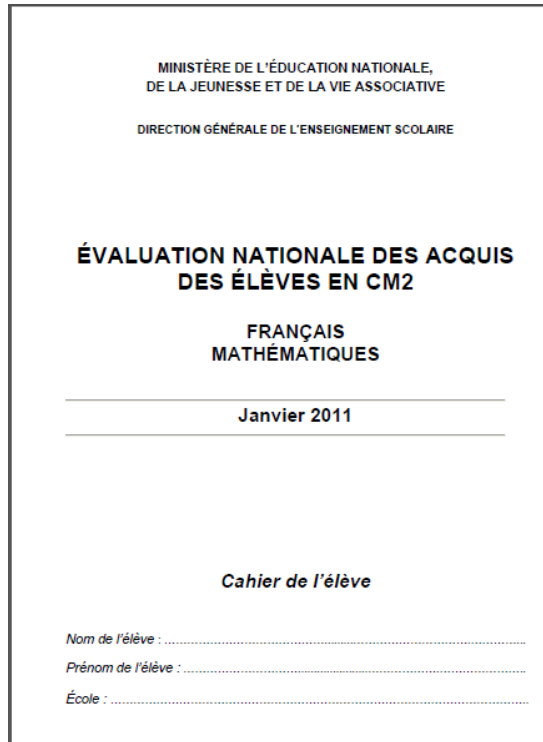
(janvier 2011)

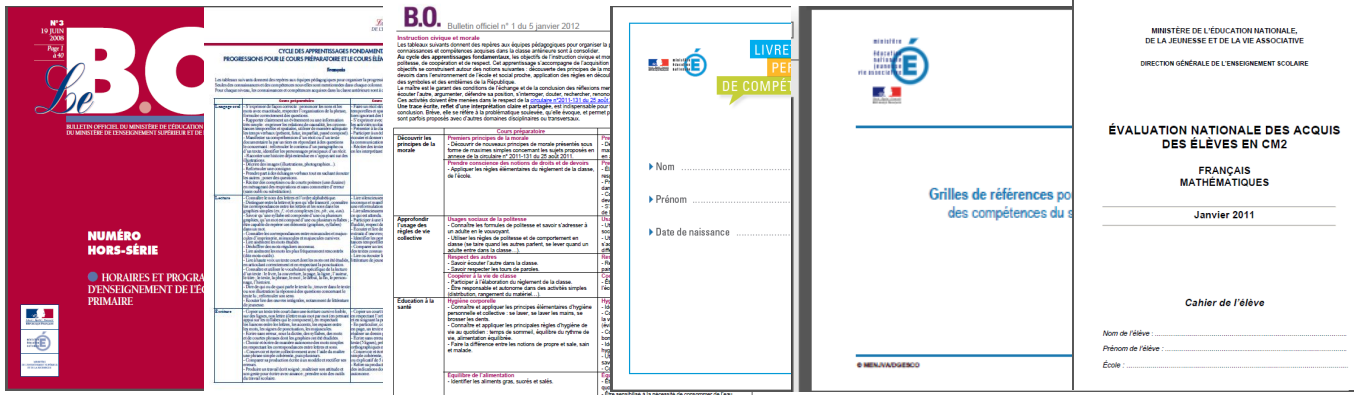


Des ressources institutionnelles



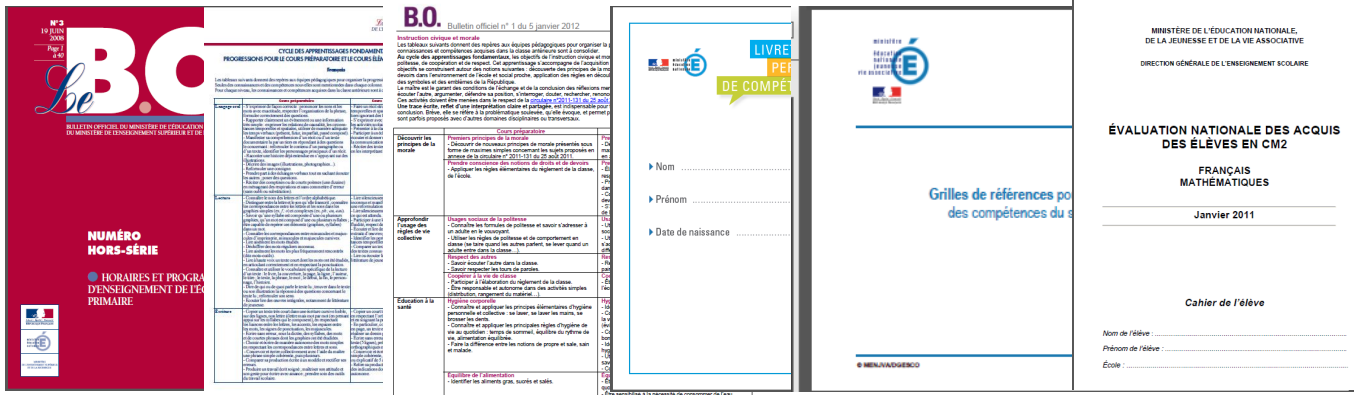
- les exercices proposés aux évaluations nationales CM2 (janvier 2011)





○ La mise en regard de ces différents textes de référence permet :

- Pour l'équipe : une vision d'ensemble des attendus institutionnels et des résultats de l'école, une concertation en équipe pour affiner les programmations en priorisant les items du SCCC les moins bien réussis,
- Pour le maître : une élaboration plus cohérente des préparations de classe,
- Pour les élèves : un parcours d'apprentissage mieux balisé

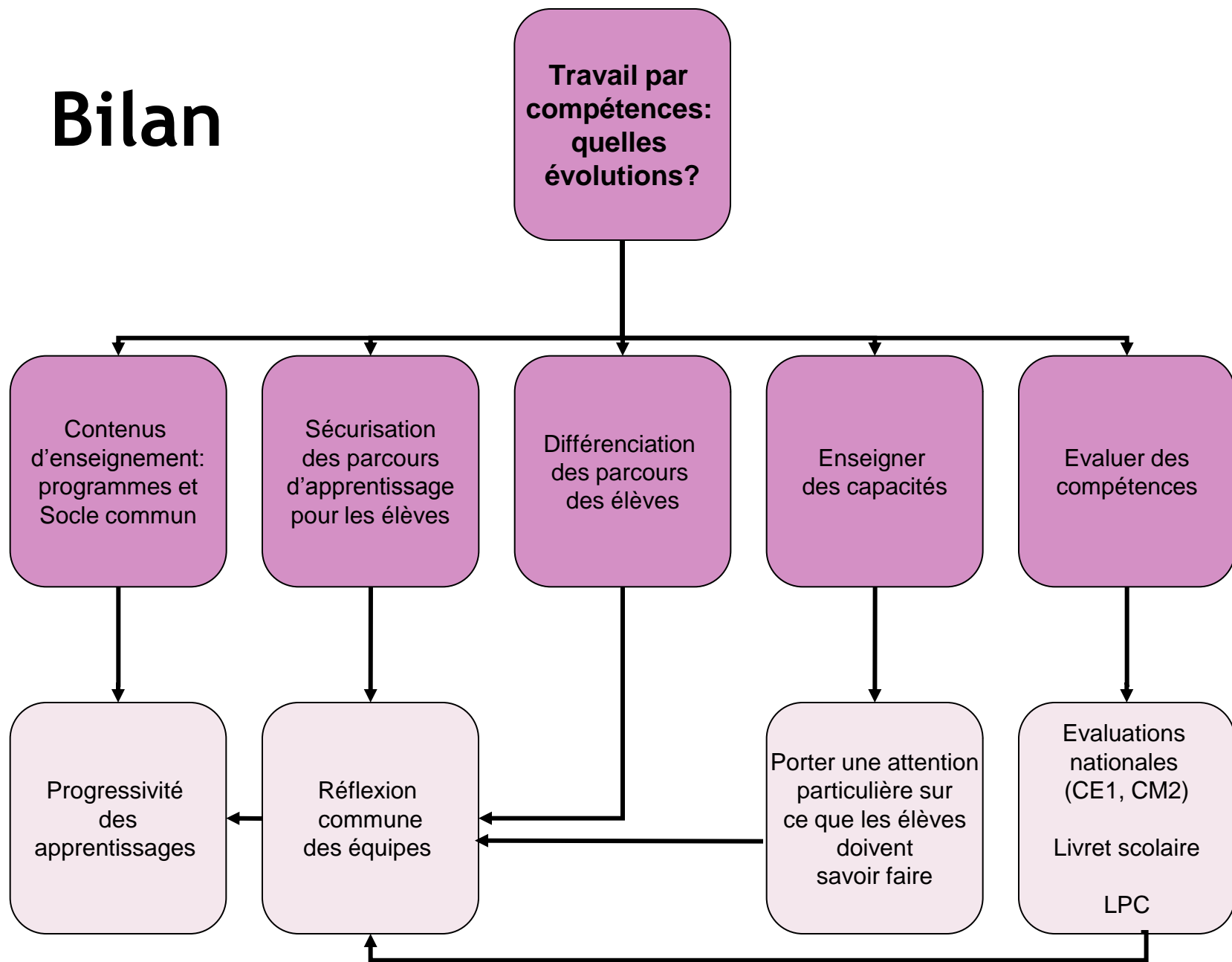


Document de synthèse et de mise en regard: *Travailler les compétences du cycle 3*

- Version papier
- Sur le site de l'inspection:

<http://www.circ-ien-illfurth.ac-strasbourg.fr/>

Bilan



Investir un travail d'équipe

Le document est en ligne (avec les liens hypertextes)
sur le site de la circonscription:

<http://www.circ-ien-illfurth.ac-strasbourg.fr/>

**Le livret personnel de
compétences :**

questions/réponses

PROCHAINE
ANIMATION
PEDAGOGIQUE

Au 3^{ème} trimestre

- 1. Pourquoi adopter un fonctionnement binaire : acquis ou non-acquis ?**
- 2. Pourquoi n'y a-t-il pas de compensation possible entre les compétences ?**
- 3. Un élève de CM2 qui n'a pas validé le palier 2, peut-il prétendre à un passage en classe de sixième ?**
- 4. Faut-il avoir validé tous les items pour valider un domaine et tous les domaines pour valider une compétence ?**
- 5. Comment valider une compétence ? Y a-t-il un seuil ?**
- 6. S'il n'y a pas de seuil, comment éviter le « flou » et les disparités d'une école à l'autre ?**
- 7. Combien de fois faut-il vérifier la compétence pour valider ?**
- 8. Qui atteste la maîtrise des compétences du socle commun ? Et quand ?**
- 9. Que se passe-t-il si on s'aperçoit qu'une compétence validée n'est plus acquise ?**

FAUT-IL AVOIR VALIDÉ TOUS LES ITEMS POUR VALIDER UN DOMAINE ET TOUS LES DOMAINES POUR VALIDER UNE COMPÉTENCE ?

Non, sinon bien peu de gens, même adultes, même diplômés, auraient leur validation du socle commun ! Les items sont là comme composantes de la compétence, ce n'est pas l'addition des items qui fait la compétence, c'est la mobilisation efficace des acquis pour résoudre une situation complexe.



MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION



<http://www.circ-ien-illfurth.ac-strasbourg.fr/>